

Le

Mag'



Hiver 2009

49

Plantation d'arbres
par les enfants
au Moulin des Rives :
"aujourd'hui, on sème
le paysage de demain !"



Centre commercial :
les pompes à essence
vont disparaître - p. 6



Deux défibrillateurs
dans la commune - p. 11

Dossier :

Politiques Communales

Future Médiathèque Les travaux commenceront en 2010



Le 12 octobre dernier, le Conseil Municipal a approuvé l'Avant-Projet Définitif qui dessine la future médiathèque. Un bâtiment où tout sera fait pour encourager l'esprit de découverte.

La Médiathèque conserve le patrimoine d'hier et constitue celui de demain : elle est mémoire vivante. "Nous allons garder et

valoriser le patrimoine existant en utilisant les 175 m² de l'ancienne école publique (bâtiment désaffecté depuis huit ans) et en réalisant une extension en ossature bois de 282 m²," explique Jean-Claude Lemasson, maire de la commune. "Avec l'école municipale de musique, la médiathèque sera au cœur de la politique culturelle."

Installée dans un préfabriqué depuis 1986, la bibliothèque actuelle a fait son temps et ne répond plus aux besoins d'aujourd'hui et de demain. "A l'époque, Saint-Aignan de Grand Lieu comptait 2 800 habitants. Nous serons près de 4 300 habitants à l'horizon 2016." Ce nouvel espace culturel jouera un rôle majeur dans la redynamisation du centre-bourg.

Accueillant et fonctionnel

Le bâtiment aux normes B.B.C. (Bâtiment Basse Consommation), mis en valeur par sa toiture végétale, son réseau

de chaleur collectif et des apports d'énergies solaires, se décomposera en plusieurs secteurs pour une meilleure fonctionnalité : l'accueil se fera par la rue des Frères Rousseau avec une vue sur le "jardin de lecture" situé à l'arrière, sorte de patio extérieur où l'on pourra s'accorder quelques heures paisibles.

Dans l'extension réalisée sont prévues une salle d'exposition et une salle réservée aux enfants "Le site sera dédié au livre, mais aussi à l'informatique et au multimédia avec une partie audio et vidéo," souligne Patrick Bague, Adjoint aux Patrimoines. "Les enfants ne seront pas oubliés avec un coin lecture qui leur sera dévolu et l'animation "L'heure du conte". La médiathèque pourra également accueillir des expositions et des animations." Autre changement : l'amplitude horaire passera de 9 h 30 à 18 h par semaine.

Le coût de l'opération est estimé à 1,47 M € TTC dont environ 650 000 € de subventions (État, Région...). Enjeu fort pour la commune, outil performant mis à disposition de tous, la future médiathèque répond à la fois aux défis environnementaux et à la valorisation du patrimoine de la commune.

Travaux

L'aménagement du Chai des Treilles se termine, dont une grande partie sera à la disposition de l'association A.L.C. Théâtre dès le début de l'année. Toujours dans une logique de réhabilitation des patrimoines existants, la commune a fait appel à plusieurs entreprises pour changer la couverture et créer des puits de lumière (Entreprise Dufour), poser une porte extérieure donnant sur l'arrière du bâtiment (Société Atlantique Ouvertures) et créer un point d'eau (Entreprise Foucher). Le reste des



travaux a été mené par les agents communaux (notre photo) qui ont créé des séparations entre les différentes pièces, doublé les murs et le plafond de placo-plâtre, et refait le système électrique.

Un local rangement a été réalisé à la salle de la Pavelle. Les travaux ont coûté environ 48 000 € TTC et les études 13 000 € TTC. Plusieurs associations pourront y entreposer leurs matériels.

Un réseau de chaleur collectif

L'équipe municipale s'engagera en 2010 dans la création d'un système de production de chaleur commun à plusieurs bâtiments publics du centre bourg : La maison de l'enfance, la future médiathèque et l'actuelle mairie (Ndlr : future maison de la vie locale) seront raccordées collectivement en s'appuyant sur la chaufferie existante de la maison de l'enfance. Cette chaufferie collective (mixte bois/gaz) et le réseau de chaleur l'accompagnant permettront de couvrir 50% de la puissance nécessaire pour alimenter l'ensemble des sites et 80% des besoins en chauffage. L'avant-projet sommaire a été présenté début novembre et les travaux débiteront dès le mois de mars pour une mise en service à la saison de chauffe 2010 / 2011.



La future Médiathèque : lieu intergénérationnel de rencontre, de découverte, d'enrichissement, de partage et d'échange.

FUTURE MÉDIATHÈQUE Carrefour de toutes les cultures !

Le véritable enjeu est de respecter le caractère du lieu tout en assurant son développement. La nouvelle médiathèque est la concrétisation de ce qui avait été annoncé dans la campagne précédant les municipales : penser de nouveaux services documentaires, intelligents et interactifs, en créant une nouvelle dynamique culturelle au cœur de notre patrimoine historique. L'ancienne école réhabilitée en médiathèque sera le lieu de toutes les cultures, du multimédia à la littérature classique et contemporaine, en passant par l'animation d'événements. Rendez-vous en fin d'année pour pousser les portes de votre nouvelle médiathèque (lire en page 10).

COMMERCES DE PROXIMITÉ Un nouvel aménagement

Après étude architecturale et consultation des commerçants et prestataires concernés, un réaménagement du haut du bourg va être entrepris : des accès sécurisés, des espaces embellis, des stationnements améliorés, des vitrines mieux exposées... la commune soutient son commerce de proximité pour lui permettre de faire peau neuve !

C'est du "sur-mesure" qui a été imaginé. Depuis le début de la concertation avec les habitants, la municipalité conçoit la réalisation du projet le mieux adapté, en prenant en compte un maximum d'avis et l'intérêt du plus grand nombre. Fin 2010, le futur habitat seniors intégrera les avantages des trois types de structures étudiées : domicile collectif, domicile service et village retraite. 3 en 1 pour une solution nouvelle d'habitat intergénérationnel, à proximité d'une zone d'habitations et de l'école publique. Chaque pensionnaire pourra trouver son juste équilibre entre autonomie, assistance, et vie en collectivité. Avec notamment une salle commune où les pensionnaires pourront côtoyer le Club Jolie de Vivre, association qui propose des activités aux gens de 60 ans et plus. (Lire en page 12).

DÉVELOPPEMENT DURABLE Réseau de chaleur collectif

Très volontariste en matière de développement durable, la nouvelle équipe municipale s'engagera en 2010 dans la création d'un système de production de chaleur commun à plusieurs bâtiments publics du centre bourg : La maison de l'enfance, la future médiathèque et l'actuelle mairie (NDLR : future maison de la vie locale) seront raccordées collectivement en s'appuyant sur la chaufferie existante de la maison de l'enfance.

Il s'avère que cette chaufferie collective (mixte bois/gaz) et le réseau de chaleur l'accompagnant, permettront de couvrir 50% de la puissance nécessaire pour alimenter l'ensemble des sites et couvriront 80% environ des besoins en chauffage.

HABITAT SENIORS Un concept prendra vie !

JEUNESSE Projet Éducatif Municipal

Bien plus qu'une feuille de route, le Projet Éducatif Municipal, qui verra le jour en 2010, donnera plus de cohérence à l'ensemble des actions en faveur de la jeunesse. Il établira des valeurs communes (diagnostic, scénario, proposition d'actions) à faire valoir sur un territoire.

Ces valeurs éducatives vont nourrir le projet en tenant compte de la dimension sociologique du territoire et de tout ce qui se fait déjà dans la commune pour la jeunesse (bibliothèque, école de musique, loisirs jeunes...).



Face à face 2009 / 2010

La commune se construit chaque jour

Pour une équipe nouvelle, 2008 était une année de transition. Forcément ! Mais dès cette année 2009, les réalisations commencent à se voir et se verront de plus en plus. En 2009, le Moulin des Rives émerge enfin, les créations se succèdent, des nouveautés culturelles apparaissent... En 2010, Saint-Aignan se bâtit : la naissance d'un habitat seniors, la métamorphose de l'ancienne école, la conception d'un projet jeunesse, l'apparition d'un nouveau quartier et la rénovation de l'espace commercial...

SAINT-AIGNAN-GRANDLIEU.FR Une nouvelle fenêtre sur Internet !

Juste avant l'été, le premier site internet de la commune a vu le jour. La municipalité, qui avait bien saisi cette nécessité, souhaitait offrir un nouvel outil qui favorise une diffusion interactive de l'information, une plus grande implication de chacun dans la vie locale, une meilleure lisibilité des politiques municipales... bref, une vitrine internet pour un meilleur service public ! Partout, les technologies de l'information et de la communication apportent leur pierre au développement de la démocratie locale. Pour Saint-Aignan, il était temps !

ÉCONOMIES D'ÉNERGIES La commune vous aide !

Le projet confirme l'image d'une commune innovante qui apporte une aide aux habitants désireux de procéder à l'installation de dispositifs d'économies d'énergies. "C'est un coup de pouce pour les Aignonais décidés à économiser les ressources naturelles," explique Pierre Péran, adjoint à l'Aménagement du Territoire et au Développement Durable, dans le Mag' de l'été dernier. L'objectif est donc de soutenir et valoriser les initiatives des particuliers (lire en page 8).

MOULIN DES RIVES Les travaux ont démarré !

Printemps-été 2010, de futurs Aignonais pourront prendre logis au Moulin des Rives, situé en prolongement du Pressoir. Un grand projet qui sortira donc de terre en 2010 après avoir été minutieusement étudié et finalisé cette année. Une grande réalisation qui changera le visage de ce quartier, avec 60 logements neufs.

COUP DE POUCE SENIOR Pour bien "vieillir" chez soi

En juin dernier, le Centre Communal d'Action Sociale a voté la mise en place d'une aide facultative appelée "Coup de Pouce Senior". Il s'agit de favoriser le maintien à domicile et aider financièrement les personnes âgées qui sont dans le besoin. Le principe du dispositif est simple : la municipalité finance des heures d'aides ménagères pour les personnes âgées qui ont nécessité d'un service à domicile et qui ne peuvent bénéficier d'aucune autre aide financière. Renseignez-vous au service social de la Mairie, centre social Milléna.



État de Grace et Batala, concert baroque et chants de la mer, par fin d'été ou parfum de blues... 2009 était une année riche de nouveautés culturelles.

"PARFUM DE..." FÊTE DE RENTRÉE Deux nouveaux rendez-vous prometteurs

Après un succès confirmé le 25 avril avec Parfum de Blues puis une seconde réussite avec la Fête de rentrée du 29 août dernier, la commune réaffirme qu'elle est capable de rassembler au travers d'événements originaux. Intégrés à votre programme culturel, ces deux nouveaux événements seront réitérés chaque année afin de vous offrir un bagage d'événements toujours plus énergiques, pétillants et populaires.

Dès le 24 avril prochain, "Parfum de... Caraïbes" vous obligera à un nouveau voyage dans les îles du Zouk, de la Salsa et du Reggae. Prêts pour l'embarquement ?